

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°264/2022

Au Groupement SECOFIC SARL-FICADEX TATE ET ASSOCIES

Après avoir reçu le Contrat du marché n° 7362/INTERV-GOUV/BCeCo/DG/DPM/AAS-IIO/2022/PI, conclu avec le Ministère de l'Economie Nationale, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent quarante mille huit cent quarante-quatre, quatre-vingt-deux centimes (USD 140.844,82) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 19/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i